

SERVICES PERISCOLAIRES
FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2020 -2021
Attention : **UNE FICHE** par enfant

Enfant (Nom - Prénom)	Classe
Sexe (F / M)	Date de naissance

Vous pouvez choisir entre deux modes d'inscription. Un seul mode d'inscription est possible.

Inscription Régulière

L'inscription est enregistrée pour la totalité de l'année scolaire.

Toute réservation sera facturée. Seules les annulations pour raisons médicales (et ce uniquement pour l'enfant concerné), sur présentation d'un justificatif ne feront pas l'objet d'une facturation (art. 2 du Règlement Intérieur des Services Périscolaires)

Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

} Merci de cocher les jours au cours
desquels votre enfant mangera au
restaurant scolaire

Inscription Occasionnelle

Le planning devra être communiqué en Mairie au plus tard le 15 du mois précédent le mois d'inscription.

Toute réservation sera facturée. Seules les annulations pour raisons médicales (et ce uniquement pour l'enfant concerné), sur présentation d'un justificatif ne feront pas l'objet d'une facturation (art. 2 du Règlement Intérieur des Services Périscolaires)

Pour le mois de septembre 2020 :

Mardi 1	Jeudi 3	Vendredi 4	Lundi 7	Mardi 8	Jeudi 10	Vendredi 11	Lundi 14	Mardi 15	Jeudi 17	Vendredi 18
Lundi 21	Mardi 22	Jeudi 24	Vendredi 25	Lundi 28	Mardi 29	Jeudi 26	Vendredi 27	Lundi 30		

Merci de cocher les jours au cours desquels votre enfant mangera au restaurant scolaire

A Salles-sur-Mer le.....

Signature :